

MAIRIE DU BOULAY MORIN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 mars 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 26 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur Olivier RIGAL-ROY, Maire**.

Étaient présents : Mesdames ANGOT Magali, BOSCHER Christine, BOURIENNE Alexandra, DUBUISSON Magali, LALANDE Claire, MOÛSEL HUARD Céline
Messieurs EUDIER Alain, GRESSENT Terence, PROVOT Sébastien, ROUSSEL Dominique, VADCARD Francis

Étaient absents excusés : Monsieur AUGER Samuel - pouvoir à Mr Olivier RIGAL-ROY
Monsieur BAGOT Gaëtan – pouvoir à Mme Christine BOSHER

Était absent : Mr GARÇON Yannick

Monsieur GRESSENT Terence a été élu secrétaire de séance

DB 2021-007 – ACHAT TRACTEUR TONDEUSE

Monsieur le Maire donne lecture de trois devis pour l'achat d'un tracteur tondeuse en remplacement de l'ancien :

- Société SAMA	12 520,00 € HT
- Société MECALOISIRS	12 473,72 € HT
- Société JARDINS LOISIRS	9 248,80 € HT

Par 12 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal après avoir entendu l'exposé, retient le devis de la société MECALOISIRS d'un montant de 12 473,72 € HT soit 14 968,45 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'une demande de fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie peut être sollicitée.

Le plan de financement pourrait-être alors :

Coût HT	12 473,72 €
<u>Financements</u> :	
Fonds de Concours	6 236,86 €
Reste à charge commune	6 236,86 €

Le conseil municipal, accepte le plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de la société MECALOISIRS.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer la demande de fonds de concours afférente et d'inscrire la dépense au budget 2021 à l'article 21571.

DB 2021-008 – ACHAT REMORQUE

Monsieur le Maire rappelle que le tracteur tondeuse choisi n'est pas homologué route. Les modèles possédant cette homologation étant plus onéreux, il convient de faire l'acquisition d'une remorque pour le transport de l'outil vers les lieux de tontes les plus éloignés comme par exemple au Mesnil Doucerain.

Monsieur le Maire donne lecture de trois devis :

- | | |
|---|---------------|
| - Société SAMA – remorque plateau avec réhausses | 3 112,00 € HT |
| - Société MECALOISIRS – remorque plateau avec réhausses | 2 479,95 € HT |
| - Société JARDINS LOISIRS – remorque plateau avec réhausses | 2 572,01 € HT |

Par 11 voix pour et 3 abstentions, le conseil municipal après avoir entendu l'exposé retient le devis de la société MECALOISIRS d'un montant de 2 479,95 € HT soit 2 976,00 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'une demande de fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie peut être sollicitée.

Le plan de financement pourrait-être alors :

Coût HT	2 479,95 €
<u>Financements :</u>	
Fonds de Concours	1 239,97 €
Reste à charge commune	1 239,98 €

Le conseil municipal, accepte le plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de la société MECALOISIRS

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer la demande de fonds de concours afférente et d'inscrire la dépense au budget 2021 à l'article 21571.

DB 2021-009 – VENTE REMORQUE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'existence d'une remorque double essieux achetée en 2006 d'un montant de 1 524,49 € dans l'actif de la commune. Cette remorque nécessite différentes réparations et ne peut être utilisée que par une personne ayant le permis poids lourd.

L'agent communal n'étant pas en possession de ce type de permis, il est proposé à l'assemblée délibérante de mettre cette remorque en vente.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal est favorable à la cession de cette remorque et propose maintenant d'en fixer le prix.

Après délibération, l'assemblée fixe le prix de vente à 400 € TTC.

Madame ANGOT Magali et Monsieur Alain EUDIER proposent d'en faire l'acquisition. Après concertation, Monsieur Alain EUDIER conseiller municipal se porte acquéreur de la remorque au prix fixé par l'assemblée étant entendu que celui-ci ne pourra exiger de la commune aucune réparation ni mise en conformité de cette dernière, vendue en l'état.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour et 1 abstention en la personne se portant acquéreur, autorise M. le Maire à vendre la remorque à Monsieur Alain EUDIER au prix de 400 € TTC.

La vente sera constatée à l'article comptable 775 du chapitre 024.

DB 2021-010 – REMPLACEMENT CLÔTURE ENTRE LE STADE ET L'ECOLE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de remplacer très rapidement la clôture séparant l'école et le stade, affaissée et n'offrant plus aucune sécurité quant aux éventuelles intrusions.

Monsieur le Maire donne lecture de deux devis :

- | | |
|-----------------------|---------------|
| - Société ABC Jardins | 3 093,50 € HT |
|-----------------------|---------------|

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé retient le devis de la société ABC Jardin d'un montant de 3 093,50 € HT soit 3 712,20 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'une demande de fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie peut être sollicitée.

Le plan de financement pourrait-être alors :

Coût HT	3 093,50 €
<u>Financements :</u>	
Fonds de Concours	1 546,75 €
Reste à charge commune	1 546,75 €

Le conseil municipal, accepte le plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de la société ABC Jardins.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer la demande de fonds de concours afférente et d'inscrire la dépense au budget 2021 à l'article 2128.

DB 2021-011 – REMPLACEMENT DES LAVABOS DE L'ECOLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les lavabos de l'école, très sollicités par les enfants et d'autant plus durant cette période de pandémie, sont hors services fuyants de part et d'autre.

Il est donc nécessaire de prévoir leur remplacement par des lavabos circulaires ceci afin de permettre une meilleure circulation des enfants lors du lavage des mains.

Monsieur le Maire donne lecture de trois devis :

- Société LE MEHAUTE 6 039,50 € HT
- Société TONON SIMONETTI 5 913,56 € HT
- DAVID PLOMBIER (auto-entrepreneur non assujetti à la TVA) 5 263,60 €

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé retient le devis de la société DAVID PLOMBIER d'un montant de 5 263,60 €.

Monsieur le Maire précise qu'une demande de fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie peut être sollicitée.

Le plan de financement pourrait-être alors :

Coût HT	5 263,60 €
<u>Financements :</u>	
Fonds de Concours	2 631,80 €
Reste à charge commune	2 631,80 €

Le conseil municipal, accepte le plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de DAVID PLOMBIER.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer la demande de fonds de concours afférente et d'inscrire la dépense au budget 2021 à l'article 21312.

GARDERIE – UTILISATION D'UNE PARTIE DES LOCAUX DU CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la garderie scolaire organisée par le SIVOS BIRD est assurée dans les locaux de la cantine scolaire.

Une partie des locaux du centre de loisirs étant inoccupée par le PST CAP NORD EST et l'association le Jardin des Six, la commune du Boulay Morin gestionnaire du bien, propose au SIVOS BIRD d'organiser la garderie scolaire dans cette partie, bénéficiant ainsi de locaux neufs et beaucoup plus attractifs pour les enfants.

Cette proposition fera l'objet d'une convention d'utilisation entre le SIVOS BIRD et la commune, si ce dernier en accepte les termes, pour un démarrage effectif à compter de la rentrée prochaine.

Monsieur le Maire précise que le problème de stationnement des véhicules sur le bas-côté des habitations bordant le centre de loisirs et l'école devrait être limité par l'ouverture de l'enceinte de la cantine scolaire pour le stationnement des véhicules du personnel des différentes structures dédiées à l'enfance.

Madame DUBUISSON prend la parole et ajoute que la gestion de la salle des fêtes sera également rendue plus simple puisqu'elle sera libre à la location dès le vendredi soir jusqu'au lundi matin.

TRAVAUX POUR INFORMATION

Monsieur ROUSSEL, adjoint en charge des travaux rappelle qu'il est nécessaire de prévoir de démolir une partie du mur en bauge situé au bout du chemin des Pommiers, ceci afin de permettre une meilleure visibilité des véhicules sortant sur la route de Louviers.

Cette prestation a été chiffrée par trois entreprises :

- SAS NOEL PASCAL 1 895,85 € HT
- SAS COHIN 1 499,32 € HT
- SAS MACA 1 404,62 € HT

Monsieur ROUSSEL, rappelle également que la voute située au-dessus de la salle des associations est en train de se désolidariser du reste du bâtiment et qu'il est nécessaire d'entreprendre les travaux de restauration rapidement.

Cette prestation a été chiffrée par trois entreprises :

- SAS NOEL PASCAL 1 775,80 € HT
- SAS COHIN 5 688,53 € HT
- SAS MACA 2 797,19 € HT

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la pesée des hydrants par Evreux Portes de Normandie aura lieu le 17 mars prochain.

Monsieur le Maire précise qu'il a sollicité EPN afin d'être présent lors des pesées et connaître la raison du faible débit de certains points incendie. Plusieurs d'entre eux sont en effet déclarés non conformes depuis plusieurs années et doivent faire l'objet de travaux importants prochainement.

Madame DUBUISSON prend la parole et précise qu'une construction récente, chemin des Pommiers, connaît également des aléas quant au faible débit d'eau.

Monsieur le Maire en prend acte et en fera part aux services d'EPN.

La commission des finances se réunira le 31 mars 2021 à 14 h 00 en mairie pour la préparation du budget. Le prochain conseil municipal aura lieu le 07 avril 2021 à 19 h 00 en mairie pour le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

RIGAL-ROY Olivier Maire	BOSCHER Christine 1 ^{er} Adjoint	ROUSSEL Dominique 2 ^{ème} Adjoint	BOURIENNE Alexandra 3 ^{ème} Adjoint	EUDIER Alain
PROVOT Sébastien	DUBUISSON Magali	VADCARD Francis	AUGER Samuel Pouvoir à Mr RIGAL-ROY Olivier	ANGOT Magali
BAGOT Gaëtan Pouvoir à Mme BOSCHER Christine	GARÇON Yannick Absent	GRESSENT Terence	LALANDE Claire	MOÏSEL HUARD Céline